

Montréal, le 30 novembre 2017

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDE)  
PAR MESSAGER**

**Monsieur Pierre Méthé**  
**Directeur des affaires institutionnelles**  
**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, rue du Square-Victoria, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité**  
**Année tarifaire : 2018-2019**  
**Votre dossier : R-4011-2017**  
**Notre dossier : 650011-04**

---

Monsieur Méthé,

La présente fait suite à votre lettre du 21 novembre 2017.

Tel que demandé, nous vous transmettons les informations requises pour la planification de l'audience de la cause mentionnée en rubrique.

OC prévoit que la présentation de sa preuve nécessitera environ trente (30) minutes. OC fera entendre deux (2) témoins, soit Monsieur Jules Bélanger, économiste chez OC et Me Sylvie De Bellefeuille, conseillère juridique chez OC, à titre d'analystes, lesquels traiteront des sujets abordés dans le mémoire d'OC.

Nous prévoyons que le temps requis pour les contre-interrogatoires des témoins du Distributeur se répartira comme suit :

- Panel 1 : 15 à 20 minutes;
- Panel 2 : 15 à 20 minutes;
- Panel 3 : 20 à 30 minutes.

Nous ne prévoyons pas de contre-interrogatoire des témoins et des autres intervenants et estimons que notre plaidoirie devrait durer environ vingt à trente (20 à 30) minutes.

En terminant, OC n'entend pas soulever de moyen préliminaire.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Monsieur Méthé, nos plus cordiales salutations.

**MUNICONSEIL AVOCATS INC.**



**Éric McDevitt David, avocat**

Tél. : 514-954-0440, poste 112

Télec. : 514-954-4495

Courriel : [emd@municonseil.com](mailto:emd@municonseil.com)

EMD/jg

c.c. Me Simon Turmel  
Hydro-Québec Distribution